

PROGRAMME *ÉCOLES EN FORME ET EN SANTÉ* ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Le programme *Écoles en forme et en santé* vise à donner aux jeunes du 3^e cycle du primaire de saines habitudes de vie, dont la pratique régulière d'activités physiques et une bonne alimentation.

Pour être admissibles à une aide financière, les établissements scolaires doivent être agréés aux fins de subventions et accueillir des élèves du 3^e cycle du primaire. Ils ont à préparer des projets qu'ils doivent soumettre à la Direction de l'enseignement privé. Le comité de sélection s'assure:

- que les projets :
 - visent la mise en œuvre de **nouveaux services** et sont complémentaires aux actions déjà en place ou cherchent à les bonifier;
 - sont intégrés au projet éducatif de l'établissement;
 - ont un lien avec le Programme de formation de l'école québécoise;
 - **visent la collaboration de l'équipe-cycle;**
 - font appel à une contribution de la communauté, par exemple à la collaboration d'organismes de sport et de loisirs, du CLSC, de spécialistes;
- que l'établissement contribue pour au moins 40 p. 100 du coût du projet;
- **que les projets qui présentent un caractère continu permettant de consolider de saines habitudes de vie seront privilégiés par rapport aux événements uniques.**

Les établissements peuvent aussi proposer un ou des projets communs qui respectent les orientations et les critères ministériels.

Programme *Écoles en forme et en santé*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2010-2011

Nom de l'école :
Code de l'établissement : 500
Nom et adresse courriel de la personne responsable :

DESCRIPTION DU PROJET

Titre :

Clientèle visée (nombre d'élèves et niveau) :

Déroulement de l'activité (présenter brièvement les activités, ainsi que leurs objectifs et la clientèle):

Personnes ou organismes associés au projet (indiquer la nature (type d'activité, rôle) et le moment (fréquence) de leur contribution, ainsi que l'approximation des frais que cela représente)

Est-ce le même projet que l'an dernier : Oui''''''''Non

Si oui, indiquez clairement les améliorations apportées au projet de l'an dernier (un même projet ne peut être financé deux années consécutives).

En quoi ce projet répond-il aux critères du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport? (se référer au document transmis)

BUDGET

(Vous trouverez les règles d'allocation dans les règles budgétaires)

Coût total du projet École en forme et en santé :

Montant de la demande d'allocation (montant qui vous serait versé par la mesure, maximum 60% du coût total):

Montant déboursé par l'école (minimum 40% du coût total) :

Répartition des sommes

(Détaillez les montants présentés dans la section précédente)

ÉCOLE

Description des différents frais assumés par l'école (inscrire la nature de chacune des dépenses et le montant prévu)

MESURE

Description des différents frais que l'octroi de l'allocation permettrait de payer (inscrire la nature de chacune des dépenses et le montant prévu)

Signature de la directrice générale ou du directeur général de l'école :

*** Le comité analysera les projets tels que présentés et les sommes seront octroyées selon le respect de l'ensemble des critères de la mesure.